



Projet d'étude démographique des communautés noires montréalaises

L'évolution de la communauté noire à Montréal : mutations et défis



Une initiative du Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique

**Projet d'étude démographique
des communautés noires montréalaises**

**L'évolution de la communauté noire montréalaise :
mutations et défis
octobre 2001
Sommaire de l'étude**

**James L. Torczyner, D.S.S.
Sharon Springer, M.A.**

Collaborateurs :
Boulou E. de B'beri
Emerson Douyon, Ph.D.
Bergman Fleury
Janis-Marika Smith
Dorothy Williams
Shirlette Wint, M.S.S.

**Un projet du Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale
stratégique parrainé par le ministère du Patrimoine canadien**

**CMEPSS –Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification social
stratégique**

**École de Service Social, 3506, rue University, #113
Montréal, Québec H3A 2A7
mmep@mcgill.ca Tél (514) 398-6717 Fax (514) 398-7241**

Pour faciliter la lecture du texte le masculin comprend le féminin.

Table des Matières

L'évolution de la communauté noire montréalaise : mutations et défis	2
Les nouveaux enjeux.....	3
Comment lutter contre la fragilisation des familles	3
Améliorer les perspectives d'emploi	4
Diversité et cohésion	5
Synthèse des Résultats de l'étude.....	7
Dénombrement jugé exact de la population noire, à montréal et dans l'ensemble du canada	7
Répartition géographique de la population noire montréalaise	7
Structure d'âge et proportions hommes-femmes	7
Connaissance des langues officielles	8
Incidence des flux migratoires sur la communauté noire montréalaise	8
Profil socio-économique des noirs montréalais.....	9
Niveau de scolarisation	9
Paliers de revenu	11
Activité sur le marché du travail (taux d'activité et de chômage)	11
Revenu d'emploi.....	12
Structure professionnelle.....	12
Revenu total et paiements de transfert du gouvernement	13
Revenu total et revenus de placements	13
La pauvreté chez les Noirs montréalais.....	13
Taux de pauvreté chez les enfants.....	13
Structure Familiale	
Modes de vie.....	14
Taux de nuptialité.....	14
Familles époux-épouse	15
Familles mixtes	15
Familles monoparentales	15

L'évolution de la communauté noire montréalaise : mutations et défis

Comment être Noir à Montréal, c'est ce que nous avons essayé d'esquisser tout au long de notre étude. Dynamique, la communauté noire de cette ville se caractérise par une très grande diversité de courants, de cultures et de langues. Protéiforme, l'identité des Noirs montréalais s'est forgée au contact des descendants des premiers colons, des habitants des Caraïbes et, plus récemment, des immigrants d'Afrique et des familles multi-ethniques, mais elle tire aussi sa substance des particularités de la ville et de ces quartiers où les Noirs se considèrent chez eux. Le «chez-soi» montréalais est un concept qui fait une large part à la langue, au pays d'origine et au revenu : il y a des quartiers pour les anglophones et pour les francophones, pour les Noirs instruits en pleine ascension sociale et pour ceux dont le revenu est faible ou aux prises avec la pauvreté.

En dépit de cette grande diversité, des thèmes communs se dégagent de l'analyse. En voici les trois principaux : **famille, perspectives économiques, cohésion**. Ainsi peut-on résumer les faits essentiels auxquels conduit l'analyse et qui façonnent en profondeur le profil démographique de la communauté noire montréalaise (pour plus de détails, on consultera les analyses des différents membres du comité, à la section V).

Cela dit, notre étude démographique révèle une telle diversité, à propos du «fait noir» canadien, que chaque problème soulevé par l'analyse ne peut manquer de susciter de nombreux points de vue sur son interprétation et sur la manière de le régler. Notre but n'était pas de trouver des réponses; si notre étude a contribué à nourrir la réflexion, à sensibiliser les responsables et à formuler en termes clairs les préoccupations communes aux différents groupes de la communauté, chacun de ses coauteurs se félicitera d'avoir ainsi participé, même modestement, à l'élaboration du programme d'action qui s'impose.

Pour conclure ce rapport, nous résumerons les résultats de l'analyse, formulerons les questions liées aux grands thèmes dégagés (famille, perspectives économiques, cohésion de la communauté) et préciserons les défis que ledit programme d'action doit relever.

Les nouveaux enjeux

Comment lutter contre la fragilisation des familles

L'analyse des données indique que les familles noires canadiennes vivent un stress financier et affectif considérable. Rappelons les faits : par rapport à l'ensemble des Montréalais, la communauté noire affiche un taux de nuptialité inférieur et une proportion moindre de familles époux-épouse; les chefs de famille monoparentale sont proportionnellement deux fois plus nombreux dans la communauté noire; en 1996, deux enfants noirs sur trois vivaient sous le seuil de la pauvreté; les taux de pauvreté et de chômage sont élevés et les perspectives professionnelles, peu encourageantes.

La situation des familles noires montréalaises est due à un profil démographique très particulier. Tout d'abord, l'immigration rapide des 25 dernières années a entraîné le doublement de la population noire. Les politiques d'immigration, qui ont incité un grand nombre de Noirs à s'établir au Canada, ont également modifié la structure par âge et par sexe de la communauté au point que les femmes « en âge de se marier » se sont retrouvées beaucoup plus nombreuses que les hommes. Ces mêmes politiques d'immigration ont en outre séparé parents et enfants. Enfin, les immigrants ne bénéficient généralement des mêmes réseaux de soutien social que dans leurs pays d'origine.

Par ailleurs, la communauté noire est beaucoup plus jeune que l'ensemble de la population canadienne, du fait d'une proportion beaucoup plus élevée d'enfants. Les familles monoparentales y sont également beaucoup plus nombreuses. De plus, si un chef de famille monoparentale manque souvent d'argent et de soutien social, cela est particulièrement vrai dans la communauté noire : près de trois Noirs sur quatre appartenant à une famille monoparentale vivent sous le seuil de la pauvreté. Les réseaux traditionnels de soutien social ne sont pas aussi accessibles aux immigrants noirs. La cohésion de la famille souffre en outre du nombre réduit de personnes âgées, et celle de la communauté de la diversité croissante qu'implique la présence de plus de 5 000 enfants vivant dans des familles interraciales.

S'ajoutant aux pressions économiques qui s'exercent sur les familles – monoparentales ou non –, les contraintes démographiques vont déterminer les conditions d'existence des familles noires montréalaises pendant de nombreuses années.

Manifestement, les besoins diffèrent selon les familles. Les perceptions, les besoins et les idées dépendent de la culture, des problématiques, de la langue et de l'histoire de chacun. Les organismes de soutien aux familles noires constituent des outils indispensables au développement de l'autonomie et de la conscience communautaire, et peuvent donc grandement contribuer au renforcement de la cohésion. Le programme d'action à mettre en œuvre devrait viser les objectifs suivants :

- Mettre en place des systèmes de soutien pour les familles;
- S'occuper des enfants et des mères menacées par la pauvreté et appartenant à des familles monoparentales;

- Offrir du soutien aux familles qui travaillent;
- Accroître le bénévolat au sein des communautés noires afin de promouvoir auprès des enfants des modèles masculins noirs grâce à des initiatives comme le programme montréalais Black Star;
- Répondre aux besoins particuliers des enfants vivant en famille multiraciale;
- Revendiquer des services tenant compte des différences culturelles et du profil démographique particulier des familles noires;
- Revendiquer des changements de politique gouvernementale (par exemple en matière d'immigration et de services de garde) afin de mieux répondre aux besoins des familles noires.

Améliorer les perspectives d'emploi

L'analyse fait état de la situation peu équitable que vivent les Noirs sur le marché du travail : à Montréal, les chômeurs noirs sont deux fois et demie plus nombreux que les autres; pour les Noirs diplômés de l'université, le taux de chômage est identique à celui des non-Noirs qui n'ont pas terminé leurs études secondaires; enfin, les Noirs sont sous-représentés aux postes bien rémunérés de cadre supérieur ou intermédiaire.

Comment expliquer ces écarts? Existe-t-il à Montréal des «barrières invisibles» qui empêchent les Noirs d'avoir accès de manière équitable au marché de l'emploi? Le fait de surmonter les obstacles à l'emploi, notamment en accédant à des postes de cadre supérieur, peut, pour les Noirs montréalais, améliorer les perspectives et favoriser le bien-être économique. Il faut étudier la possibilité d'attribuer des bourses aux jeunes qui se démarquent, afin de leur permettre d'étudier et d'embrasser ces carrières.

Il faut également songer à demander que soient modifiées les politiques préjudiciables à la sécurité économique des Montréalais de race noire. Jusqu'ici, le gouvernement provincial a sous-estimé le nombre de Noirs vivant au Québec; il faut concevoir des stratégies permettant d'obtenir une répartition plus équitable de la manne publique.

L'analyse montre clairement que les travailleurs autonomes sont proportionnellement beaucoup moins nombreux au sein de la population noire. Il pourrait par conséquent être utile d'étudier des façons d'augmenter le capital de base des Noirs, et de chercher à promouvoir et à soutenir le développement d'entreprises, tout en encourageant l'esprit d'entreprise au sein de la communauté.

Le faible bilinguisme des Noirs et la méconnaissance du français chez 20 % d'entre eux réduisent leur aptitude au travail et leur participation à la vie politique et culturelle. Le taux de bilinguisme des jeunes Noirs est identique à celui des non-Noirs : en 1996, six Noirs sur dix âgés de 15 à 24 ans étaient bilingues. Le français, en tant que langue maternelle des enfants noirs, progresse rapidement.

Il reste fort à faire pour aider ceux qui ne parlent pas le français à maîtriser cette langue et pour promouvoir le bilinguisme au sein de la communauté noire. Tout programme conçu en ce sens ne pourra que favoriser le bien-être économique, mais aussi la stabilité des familles. Les dirigeants de la communauté noire pourraient envisager divers partenariats avec le secteur des affaires, les gouvernements et les organismes bénévoles.

Comme une fraction importante de la population noire vit sous le seuil de la pauvreté, notamment les familles monoparentales, il convient d'élaborer des stratégies de défense des intérêts des groupes défavorisés et de créer un front commun afin de promouvoir la sécurité économique des familles et des enfants. Parce que les enfants y sont proportionnellement plus nombreux et que la pauvreté y est plus présente, la communauté noire, davantage que la population en général, risque de souffrir de la réduction du filet de sécurité sociale en cours actuellement.

Par ailleurs, il faut envisager des stratégies d'organisation communautaire afin de promouvoir les droits au niveau des quartiers. Les données montrent que le quartier Saint-Michel tirerait particulièrement avantage d'une organisation de défense administrée par la communauté noire, gérée par des personnes qualifiées et entretenant des liens avec les universités. Une telle approche profiterait également à d'autres quartiers où la population noire est fortement présente. Par rapport aux personnes auxquelles le système est familier, il est souvent plus difficile pour les nouveaux immigrants de composer avec les institutions québécoises et de faire valoir leurs droits. On trouve une importante concentration d'immigrants noirs et de personnes pauvres dans les quartiers Côte-des-Neiges et Saint-Michel, entre autres.

L'impression que peu de Noirs travaillent au sein de la fonction publique leur en limite également l'accès. Les personnes auxquelles les systèmes fondés sur les droits sociaux ne sont pas familiers sont souvent moins portées à exiger la part de la manne publique à laquelle elles ont droit. La jouissance des droits est facteur de démocratisation et joue un rôle important dans la sécurité économique d'un grand nombre de Montréalais de race noire.

Afin de promouvoir plus particulièrement le bien-être social et économique des femmes, les dirigeants de la communauté peuvent avoir intérêt à mettre l'accent sur des programmes adaptés susceptibles d'améliorer les perspectives offertes en matière de formation et d'emploi. En ce qui concerne les jeunes Noirs, l'analyse montre que de meilleurs programmes visant à réduire le taux de chômage s'avèrent essentiels et qu'on tirerait probablement profit de partenariats avec le gouvernement et le secteur privé.

Diversité et cohésion

Étant donné la grande diversité de la communauté noire – une diversité qui ne fait d'ailleurs que croître – et la pluralité de l'identité de ses membres – les uns francophones, les autres anglophones, ceux-ci nés au Canada, ceux-là dans les Caraïbes ou en Afrique –, il n'est ni possible ni souhaitable d'obtenir un consensus sur les voies à suivre, les attentes à exprimer ou l'orientation stratégique à adopter. L'analyse laisse toutefois entrevoir la possibilité, à l'échelle nationale, d'une communauté d'intérêts autour de grands thèmes ou champs d'action, certains associés au renforcement des familles et à l'amélioration des perspectives économiques. Il serait intéressant d'initier des forums où les Noirs de différentes origines, cultures et expressions linguistiques pourraient discuter sur ces thèmes, par exemple, et tenter de dégager des orientations pour l'avenir.

À d'autres niveaux, la question de la diversité et de la cohésion de la communauté réclame des stratégies locales. Il ne faudrait pas oublier dans ces stratégies, de développer des forms de concertation qui puissent aider à surmonter les barrières linguistiques et culturelles. Des

organismes de défense locaux pourraient aussi être de bons moyens de poursuivre ces objectifs, car ils permettraient aux résidents de se prévaloir de leurs droits et d'influer sur le programme d'action mené au niveau local. Enfin, il y a la question des stratégies visant à aider les familles et les enfants ainsi qu'à accroître le nombre de bénévoles afin que la communauté noire puisse répondre davantage à ses propres besoins, surtout quand la voie à suivre se dessine au sein même du quartier.

Ainsi prend fin l'étude préliminaire *L'évolution de la communauté noire montréalaise : mutations et défis*. Notre vœu est que le lecteur accordera du crédit aux résultats de cette étude, afin d'alimenter le débat et de contribuer au développement de la communauté noire montréalaise.

Nota

Les pages qui suivent résument l'essentiel des résultats quantitatifs de l'étude. Pour bien les comprendre, il faut les replacer dans le contexte global de celle-ci. On trouvera les données comparatives dans le rapport intitulé *L'évolution de la communauté noire montréalaise : mutations et défis*, auquel nous prions le lecteur de se reporter.

Synthèse des Résultats de l'étude

Dénombrement jugé exact de la population noire, à Montréal et dans l'ensemble du Canada

- En 1996, les 573 860 Noirs vivant au Canada constituaient 2 % de la population.
- On dénombrait 122 320 Noirs à Montréal, soit un peu plus de un Canadien de race noire sur cinq (21,3 %).
- Toujours en 1996, les Noirs constituaient 3,7 % de la population montréalaise.
- La communauté montréalaise est remarquablement diverse, comme en témoignent les 75 organismes qui la représentent.
- Les différents gouvernements qui ont dirigé les affaires de la province ont systématiquement sous-estimé le nombre de Noirs vivant à Montréal. En 1991, l'erreur était d'environ 40 %.

Répartition géographique de la population noire montréalaise

- C'est au nord-est, dans les quartiers majoritairement francophones de Saint-Michel, Rivière-des-Prairies et Montréal-Nord que se trouvent les plus fortes proportions de Noirs de toute la ville. La proportion de résidents de race noire est pratiquement de un sur cinq dans le quartier Saint-Michel, de un sur sept à Rivière-des-Prairies et de un sur huit à Montréal-Nord. Plus de 27 000 Noirs habitaient ces quartiers en 1996, soit 22 % de toute la population noire montréalaise.
- En 1996, 22 000 Noirs vivaient plus à l'ouest, dans les quartiers davantage anglophones de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce/Montréal-Ouest, LaSalle et Petite-Bourgogne/Saint-Henri. Ils comptaient pour 18 % de tous les Noirs vivant à Montréal. Dans ces quartiers, un résident sur onze était de race noire.

Structure d'âge et proportions hommes-femmes

- La communauté noire est beaucoup plus jeune que l'ensemble de la population montréalaise. En 1996, presque un Montréalais noir sur deux avait moins de 25 ans, alors que la proportion n'était qu'à peine supérieure à 30 % pour l'ensemble de la population. Les enfants de moins de 14 ans représentaient 30 % de la communauté noire et seulement 18 % de l'ensemble des Montréalais.
- On compte proportionnellement moins de personnes âgées dans la communauté noire que dans la population montréalaise prise dans son ensemble. En 1996, la proportion d'individus appartenant à la tranche d'âge «65 ans et plus» était plus de deux fois plus élevée chez les non-Noirs que chez les Noirs (11,5 % contre 5,4).

- Par rapport à la population montréalaise prise dans son ensemble, la communauté noire compte nettement plus de femmes que d'hommes (53,6 % contre 46,4).
- En chiffres absolus, la communauté noire comptait en 1996 8700 femmes de plus que d'hommes.
- Parmi les Noirs adultes de Montréal, le nombre de femmes est supérieur au nombre d'hommes, et l'écart augmente avec l'âge.

Connaissance des langues officielles

- Pour plus de la moitié des Noirs montréalais, le français n'est pas la langue maternelle (27,3 % sont anglophones et 29 % ne parlent ni anglais ni français à la maison).
- Parmi les Noirs montréalais, 80 % parlent seulement le français ou sont bilingues (la proportion est de 90 % en ce qui concerne l'ensemble de la population de Montréal).
- Seulement un Noir sur trois est bilingue, soit une proportion comparable à la moyenne montréalaise (une personne sur deux).
- La maîtrise de la langue conditionne le choix du quartier de résidence. Les quartiers où se concentrent les Noirs sont éloignés les uns des autres : la majeure partie des francophones habitent les parties nord et est de la ville, tandis que la majorité des anglophones résident dans le centre-ouest.
- La langue maternelle des hommes est plutôt le français, celle des femmes plutôt l'anglais.
- Dans la communauté noire, les deux langues officielles sont parlées par 40 % des hommes et 32 % des femmes.
- Les caractéristiques linguistiques des jeunes Noirs de Montréal sont tout à fait comparables à celles des autres jeunes non noirs. Le taux de bilinguisme est pratiquement identique chez les Noirs et chez les non-Noirs de 15 à 24 ans (60 % contre 62).
- Dans le groupe des 25-44 ans, le taux de bilinguisme des Noirs chute à 43 % alors qu'il atteint 61 % pour l'ensemble des Montréalais. L'écart continue de se creuser avec l'âge : seulement 29 % des Noirs de 45 à 64 ans sont bilingues, et le taux n'est plus que de 10 % chez les plus de 65 ans.

Incidence des flux migratoires sur la communauté noire montréalaise

- Parmi les Noirs montréalais, on compte 57 % d'immigrants et 4,6 % de résidents non permanents, contre 16 et 1 % si on examine l'ensemble de la population.

- Plus de la moitié de tous les Noirs vivant à Montréal (50,6 %) ont immigré au Canada au cours des 25 dernières années, alors que ce n'est le cas que de 10,3 % de la population non noire.
- Le rythme de l'immigration au sein de la communauté noire s'est accéléré durant les 25 dernières années. Environ 90 % de la totalité des immigrants noirs de Montréal ont immigré au Canada entre 1971 et 1996.
- Cette immigration accélérée se poursuit : à Montréal, on comptait 18 640 personnes de race noire ayant immigré au Canada durant la période 1991-1996.
- Dans l'ensemble, en 1996, près d'un Noir sur deux vivant à Montréal était né dans les Caraïbes (48,8 %); dans le cas des seuls immigrants, la proportion montait à 80 %. Davantage de Montréalais de race noire sont nés dans les Caraïbes qu'au Canada (48,8 % contre 38,3).
- Trois immigrants noirs sur quatre en provenance des Caraïbes sont nés en Haïti. Ces Haïtiens d'origine comptaient en 1996 pour plus du tiers de la population noire montréalaise (35 %). Près de la moitié d'entre eux (47 %) habitent dans le quart nord-est de la ville (Montréal-Nord, Saint-Michel, Laval et Rivière-des-Prairies). Dans le quartier Saint-Michel, près d'un résident sur huit (12,1 %) est né en Haïti.
- Les personnes nées en Afrique comptaient en 1996 pour plus d'un Montréalais noir sur dix (12,7 %). L'immigration africaine est en hausse. Sur dix personnes noires ayant émigré entre 1991 et 1996, plus de trois (32 %) étaient originaires d'Afrique. Les quartiers de prédilection des immigrants d'origine africaine sont Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce (ouest de la ville) : 22 % de tous les Montréalais noirs d'origine africaine y résidaient en 1996. Une autre fraction (20 %) habite le quartier Nouveau-Bordeaux.
- Neuf mille autres immigrants originaires des Caraïbes (soit 15 % du total) vivaient à l'ouest (quartiers Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, LaSalle et Petite-Bourgogne).
- En 1996, 55,6 % de la totalité des immigrants noirs vivant à Montréal étaient des femmes et leur nombre était supérieur de 7780 à celui des hommes.

Profil socio-économique des noirs montréalais

Niveau de scolarisation

- À Montréal, la proportion de Noirs qui fréquentent l'école est supérieure à celle des non-Noirs, quelle que soit la tranche d'âge. En 1996, parmi ceux âgés de 15 ans et plus, on en comptait plus du double qui fréquentaient l'école à temps plein (28 % contre 12,6).
- Une proportion légèrement supérieure de Noirs poursuit des études post-secondaires (53,3 % contre 51,3), et une proportion légèrement moindre fréquente l'université (23,1 % contre 25,4).

- Les Noirs sont moins nombreux que les non-Noirs à terminer leurs études secondaires ou à obtenir un diplôme universitaire (les proportions sont respectivement de 10,8 et 15,6 %).
- Par ailleurs, 34,5 % des Noirs n'ont pas de diplôme d'études secondaires, alors que la proportion est de 31,85 % parmi l'ensemble des Montréalais.
- Les Noirs appartenant au groupe d'âge «25-44 ans» sont nettement plus instruits que l'ensemble des membres de leur communauté : ils sont beaucoup moins nombreux à ne pas avoir achevé leurs études secondaires (23,7 % contre 34,5), et beaucoup plus nombreux à être titulaires d'un diplôme universitaire (15,3 % contre 10,8).
- Cela dit, les Noirs de 25 à 44 ans continuent d'accuser un certain retard par rapport à l'ensemble des Montréalais du même groupe d'âge : ces derniers sont seulement 18,4 % à ne pas avoir terminé leurs études secondaires, et 22,1 % à être diplômés de l'université.
- Le niveau de scolarisation des femmes noires se situe loin derrière celui des hommes de leur communauté et celui des femmes montréalaises : 37 % des Noires n'ont pas terminé leurs études secondaires, alors que ce n'est le cas que de 31 % des hommes noirs et de 33 % de l'ensemble des femmes montréalaises.
- La proportion des Montréalaises diplômées de l'université est presque deux fois plus élevée que pour les femmes de race noire (14,0 % contre 8,5).
- À Montréal, à peu près autant d'hommes noirs que de femmes non noires terminent leurs études universitaires (13,7 % contre 14,0), mais les premiers sont proportionnellement plus nombreux que les Montréalaises en général – et que les femmes noires en particulier – à détenir des diplômes universitaires supérieurs (3,7 % contre, respectivement, 2,6 et 1,6 %).
- L'écart est moindre quand on examine la proportion de personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires : dans la tranche d'âge «25-44 ans», 19,7 % des femmes noires sont dans cette situation, contre 19,1 % des hommes noirs et des femmes en général.
- Bien que le taux de diplomation universitaire des Noires de 25 à 44 ans augmente, l'écart est marqué avec leurs homologues non noires et avec les hommes noirs du même groupe d'âge : 12,3 % des Noires de cette tranche d'âge sont titulaires d'un diplôme universitaire, alors que c'est le cas de 21,6 % de l'ensemble des Montréalaises et de 18,7 % des hommes noirs.
- Dans cette même tranche d'âge, le niveau de scolarisation des Montréalais de sexe masculin est davantage comparable à celui de leurs homologues noirs.
- Alors que 22,5 % des non-Noirs sont titulaires d'un diplôme universitaire, la proportion n'est que de 18,7 % chez les Noirs.
- On note une proportion légèrement supérieure de Noirs possédant un diplôme universitaire de 2^e ou de 3^e cycle (5,3 % contre 5,0).

- À Montréal, les Noirs qui ont immigré affichent un niveau de scolarisation supérieur à celui des Noirs de souche canadienne.
- Il existe un lien manifeste entre le niveau de scolarité des Noirs et le choix de leur quartier de résidence : Côte-des-Neiges accueille la plus forte proportion de diplômés universitaires de race noire. Viennent ensuite Notre-Dame-de-Grâce, Laval et Nouveau-Bordeaux (12,6, 11,1 et 10,4 %). C'est dans les quartiers Saint-Michel et Parc Extension que l'on trouve les plus faibles taux de diplômation universitaire, soit un maigre 3 % en 1996.

Paliers de revenu

- Le revenu des Noirs montréalais est nettement moins élevé que celui de l'ensemble des Montréalais : leur revenu moyen (toutes sources confondues) est inférieur du tiers (15 397 \$ au lieu de 24 625).
- Les écarts sont particulièrement marqués pour les tranches de revenu inférieures et supérieures. À Montréal, près de trois Noirs sur quatre ont un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ (72 %), alors que c'est le cas d'à peine plus d'un non-Noir sur deux (52,8 %). On observe également d'importants écarts dans les tranches supérieures : les non-Noirs sont proportionnellement plus de trois fois plus nombreux que les Noirs à gagner plus de 60 000 \$ (6,2 % contre 1,6).
- La situation économique des femmes noires est plus précaire : leur revenu moyen était de 13 944 \$ en 1996, tandis que celui de l'ensemble des Montréalaises était de 19 298 \$.
- Si le revenu des hommes est de 20 % supérieur à celui des femmes au sein de la communauté, il demeure nettement inférieur à celui de l'ensemble des Montréalais : les hommes gagnaient en moyenne 17 127 \$ en 1996, soit 10 % de moins que les Montréalaises et 45 % de moins que les Montréalais de sexe masculin.

Activité sur le marché du travail (taux d'activité et de chômage)

- Le taux d'activité des Noirs montréalais est de 60,5 %, contre 63,7 % pour l'ensemble des résidents de Montréal.
- À Montréal, ce sont les taux d'activité des femmes qui sont identiques, tandis que les hommes noirs sont nettement moins actifs que les non-Noirs (66,2 % contre 71,8).
- En 1996, le taux de chômage des Noirs montréalais était deux fois et demie plus élevé que celui de l'ensemble de la population de Montréal (26,5 % contre 10,7).
- Près de quatre Noirs sur dix de 15 à 24 ans étaient au chômage en 1996. À Montréal, ce taux de chômage est plus de deux fois plus élevé chez les jeunes Noirs que chez les non-Noirs du même âge (37,1 % contre 17,2). Bien que le taux de chômage des Noirs et des non-Noirs soit moins élevé dans la tranche d'âge «25-44 ans», celui des Noirs demeure 2,7 fois supérieur à celui des non-Noirs (27,4 % contre 10,2).

- En 1996, c'est pour la tranche d'âge «45-64 ans» que la population noire montréalaise affichait le plus faible taux de chômage (18 %).
- Parmi la population active montréalaise, trois Noirs sur dix n'ayant pas achevé leurs études secondaires sont au chômage (31 %). Ce taux n'était que de 18 % pour les Noirs titulaires d'un diplôme universitaire.
- À niveau d'instruction égal, les Noirs montréalais ont beaucoup moins de chance d'occuper un emploi que les autres Montréalais : en 1996, seulement 17,5 % des Montréalais qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires étaient au chômage. Parmi les diplômés de l'université, le taux de chômage des Noirs était trois fois plus élevé que celui des non-Noirs. En 1996, le niveau de chômage des diplômés universitaires noirs était identique à celui des non-Noirs qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires, ce qui est plutôt étonnant.

Revenu d'emploi

- À Montréal, les Noirs sont proportionnellement moins nombreux que les non-Noirs à occuper un emploi à temps plein et, même dans ce cas, ils gagnent en moyenne 30 % de moins que les non-Noirs. En 1996, parmi la population active, seulement un Noir sur cinq (21 %) occupait un emploi à temps plein, alors que c'était le cas d'un Montréalais sur trois (33 %).
- Les Noirs de Montréal qui travaillent à temps plein gagnent en moyenne 30 % de moins que les non-Noirs (26 181 \$ contre 36 839).
- Quand on compare les Noirs et l'ensemble des Montréalais de la population active, on note qu'en 1996, une proportion légèrement supérieure de Noirs travaillait à temps partiel (33 % contre 30). Ils demeurent toutefois moins bien rémunérés : leur salaire est inférieur de 25 % à celui des employés à temps partiel non-Noirs (12 171 \$ contre 16 688).
- Ce sont les Montréalaises de race noire qui occupent le moins d'emplois à temps plein : parmi la population active de 1996, une sur six (18 %) travaillait à temps plein, alors que c'était le cas d'un Noir sur quatre (25 %).
- Le salaire moyen des hommes noirs travaillant à temps plein était supérieur de 20 % à celui des femmes noires dans la même situation (28 594 \$ contre 23 354).
- Parmi la population active de 1996, 26 % des Montréalaises travaillaient à temps plein; elles gagnaient en moyenne 29 943 \$. Dans l'ensemble, ce sont les Montréalais de sexe masculin qui se classent le mieux : plus de quatre sur dix (41 %) travaillaient à temps plein en 1996, et ils gagnaient en moyenne 41 674 \$.

Structure professionnelle

- Les Noirs montréalais sont sous-représentés dans les professions auxquelles sont associés des tâches de gestion, d'importantes responsabilités et un bon salaire.

- En 1996, les Noirs constituaient 3 % des Montréalais occupant un emploi, mais seulement 1 % des gestionnaires supérieurs ou intermédiaires de la ville.
- Les Noirs sont surreprésentés dans les catégories «Autres - vente et service» et «Travailleurs manuels», pour lesquelles les salaires et traitements sont relativement bas et le taux de chômage, élevé.

Revenu total et paiements de transfert du gouvernement

- À Montréal, le quart du revenu total des Noirs provient des paiements de transfert gouvernementaux, alors qu'ils représentent 14 % du revenu des non-Noirs.
- Par rapport aux hommes, les femmes tirent une plus grande proportion de leur revenu des paiements de transfert, et ceci est particulièrement vrai pour les Noires montréalaises (les transferts gouvernementaux représentaient en 1996 30 % du revenu total des Montréalaises noires, 19 % de celui des hommes noirs et des femmes non noires et 11 % des hommes non noirs).

Revenu total et revenus de placements

- À Montréal comme au Canada en général, seulement 5 % du revenu total des Noirs provient de revenus de placements, contre plus du double (10,7 %) dans le cas des non-Noirs.

La pauvreté chez les Noirs montréalais

- En 1996, 69 000 Montréalais de race noire vivaient dans la pauvreté, soit 57 % de la population noire de la ville. La proportion n'était que de un sur quatre (26,2 %) pour l'ensemble des Montréalais.
- Chez les hommes, la proportion de pauvres est moins élevée : un Noir sur deux est pauvre, ce qui constitue tout de même presque le double de la proportion observée chez l'ensemble des Montréalaises.

Taux de pauvreté chez les enfants

- En 1996, deux enfants noirs sur trois vivaient sous le seuil de la pauvreté, soit environ 23 000 enfants. Dans l'ensemble de la population montréalaise, le taux de pauvreté des enfants est nettement moindre, mais demeure encore trop élevé puisque trois enfants sur dix sont pauvres (28,9 %).
- Dans le groupe d'âge «15-24 ans», près de six personnes sur dix de race noire (57,4 %) étaient pauvres en 1996, alors que la proportion était d'environ trois personnes sur dix parmi les Montréalais.

Structure Familiale

Modes de vie

- Le mode de vie choisi par les individus de sexe opposé varie beaucoup plus au sein de la communauté noire que dans la population montréalaise en général. En 1996, environ huit Montréalais sur dix, noirs ou non, vivaient dans une famille de recensement (79,7 % dans le cas des Noirs, 81,2 % dans celui de l'ensemble des Montréalais).
- Au moment du recensement de 1996, 44 % des Montréalais âgés de 15 ans ou plus étaient mariés, alors que la proportion n'était que d'une personne sur trois (33,7 %) dans la communauté noire.
- Par rapport à l'ensemble des Montréalais, la proportion des chefs de famille monoparentale de race noire s'élève à plus du double (10,4 % contre 4,5).
- Par rapport à l'ensemble de la population de Montréal, la proportion de Noirs vivant en union de fait est nettement plus faible (3,7 % contre 10,6).
- On observe, tant dans la population noire que dans la population en général, des proportions comparables (20,3 et 18,8 %) de personnes vivant seules ou vivant avec des personnes qui ne font pas partie de leur famille. On note toutefois une plus forte proportion de personnes de race noire vivant avec des proches n'appartenant pas à leur famille immédiate (7,4 % contre 3,7), et une proportion plus importante de Montréalais non noirs vivant seuls : 12,1 % contre 9,2.

Taux de nuptialité

- Les Noirs ont un taux de nuptialité analogue à celui des non-Noirs pour les tranches «15-24 ans» (4,1 % contre 3,3) et «25-44 ans» (42,1 contre 43,3).
- C'est dans les tranches d'âge «45-64 ans» et «65 ans et plus» que l'écart se creuse : en 1996, un peu plus de la moitié des Noirs âgés de 45 à 64 ans étaient mariés (51,4 %), alors que la proportion était de près des deux tiers chez les non-Noirs (62,8 %). Parmi les personnes de 65 ans et plus, la différence est encore plus marquée (33,3 % contre 51,2 %).
- Quelle que soit la tranche d'âge, les Noirs et les non-Noirs de Montréal affichent des taux de divorce analogues.
- La différence la plus frappante concerne les personnes qui n'ont jamais été mariées : 46 % des Montréalais de race noire sont dans ce cas, comparativement à 38 % des non-Noirs. Dans les tranches d'âge «15-24 ans» et «25-44 ans», moins de Noirs que de non-Noirs restent célibataires. Parmi les Montréalais noirs âgés de 25 à 44 ans, 37,3 % n'ont jamais été mariés, alors que la proportion est de 43,3 % chez les non-Noirs.

- À partir de 45 ans, la tendance se renverse : 16,6 % des Noirs âgés de 45 à 64 ans n'ont jamais été mariés, contre 11,2 % chez les non-Noirs. L'écart est encore plus prononcé pour les personnes de 65 ans et plus : 21,5 % des Noirs de cette classe d'âge sont demeurés célibataires, alors que c'est le cas de seulement 9,2 % des non-Noirs.
- Le pourcentage de célibataires est deux fois plus élevé dans le groupe des femmes noires de 45 ans et plus : 21,7 % des femmes noires âgées de 45 à 64 ans n'ont jamais été mariées, alors que la proportion est de 10,2 % pour les hommes noirs et de 10,8 % pour l'ensemble des Montréalaises.

Familles époux-épouse

- En 1996, on dénombrait 31 385 adultes de race noire vivant dans des familles époux-épouse. Ils représentaient 36 % de l'ensemble de la population noire montréalaise âgée de 15 ans ou plus. Parmi les non-Noirs de 15 ans ou plus, 56 % vivaient dans ce type de famille.
- Les familles époux-épouse noires ont généralement plus d'enfants que leurs équivalentes non noires : moins d'une famille noire sur quatre est sans enfant (23,9 %), alors que la proportion est de quatre sur dix (40,9 %) chez les non-Noirs. On trouve dans la population noire trois fois plus de familles comptant trois enfants ou plus que dans la population non noire (27,1 % contre 9,8).
- Les familles époux-épouse noires ont un revenu nettement inférieur à celui de leurs équivalentes non noires : en 1996, elles étaient proportionnellement deux fois plus nombreuses à gagner moins de 25 000 \$ (36,0 % contre 18,3). De plus, 42 % des familles époux-épouse noires vivaient sous le seuil de la pauvreté, soit deux fois et demie la proportion observée chez les familles non noires du même type (16,5 %).

Familles mixtes

- Parmi les 31 385 adultes de race noire vivant dans des familles époux-épouse, près de 5000 vivaient avec un partenaire qui n'était pas noir. Un noir sur sept (15,6 %, soit 4895 personnes) vivant dans ce type de famille faisait partie d'un couple interracial. On trouve plus d'hommes noirs mariés à des femmes non noires que l'inverse : 62 % des 4895 personnes mariées à des non-Noirs étaient des hommes et 38 %, des femmes.
- Ces couples interraciaux mariés ont engendré plus de 5000 enfants vivant à Montréal. Ce nombre ne représente toutefois que les enfants qui vivent dans leur famille interraciale avec leurs deux parents.

Familles monoparentales

- À Montréal, on dénombrait en 1996 12 625 chefs de famille monoparentale, ce qui représentait un Montréalais noir sur dix, tous âges confondus (10,4 %). Cette proportion est plus de deux fois supérieure à celle observée au sein de l'ensemble de la population montréalaise (4,5 %).

- Les chefs de famille monoparentale et leurs enfants comptaient pour près de trois Montréalais de race noire sur dix (28,1 %, soit 34 230 personnes), alors que dans l'ensemble des Montréalais, cette proportion n'était qu'à peine supérieure à une personne sur dix (11,0 %, soit 34 230 personnes).
- Les chefs de famille monoparentale gagnent moins d'argent et sont plus souvent pauvres : en 1996, les trois quarts des chefs de famille monoparentale noirs (75,6 %) et la moitié des Montréalais dans la même situation (50,3 %) gagnaient moins de 25 000 \$. Près de trois familles monoparentales noires sur quatre vivaient sous le seuil de la pauvreté (72,5 %), alors que dans la population montréalaise en général, la proportion n'était que de 45 %.
- Parmi les chefs de famille monoparentale, 6,2 % étaient âgés en 1996 de 15 à 24 ans, alors que la proportion n'était que de 4 % dans l'ensemble de la population montréalaise.
- On observe la plus forte concentration de familles monoparentales dans les quartiers Saint-Michel et Montréal-Nord. En 1996, sur cinq familles monoparentales noires, une (19,4 %) vivait dans l'un ou l'autre de ces quartiers. Les communautés noires majoritairement anglophones de Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges, Petite-Bourgogne et LaSalle accueillait elles aussi une famille monoparentale noire sur cinq (21 %).